



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/43/897

S/20299

28 novembre 1988

FRANCAIS

ORIGINAL : ARABE

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-troisième session  
Points 37 et 137 de l'ordre du jour  
QUESTION DE PALESTINE  
RAPPORT DU COMITE DES RELATIONS  
AVEC LE PAYS HOTE

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-troisième année

Lettre datée du 28 novembre 1988, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de Bahreïn auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration qui a été rendue publique le 28 novembre 1988 par le Ministère des affaires étrangères de l'Etat de Bahreïn et qui a trait au refus du Gouvernement des Etats-Unis d'accorder au Président de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Yasser Arafat, un visa d'entrée aux Etats-Unis d'Amérique pour participer au débat de l'Assemblée générale sur la question de Palestine qui doit avoir lieu à New York le 1er décembre prochain.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre, ainsi que de son annexe, comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 37 et 137 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Karim AL-SHAKAR

ANNEXE

Texte de la déclaration rendue publique le 28 novembre 1988 par  
le Ministère des affaires étrangères de l'Etat de Bahreïn

"L'Etat de Bahreïn est très surpris et préoccupé par le refus du Gouvernement des Etats-Unis d'accorder au Président de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Yasser Arafat, un visa d'entrée aux Etats-Unis d'Amérique pour participer au débat de l'Assemblée générale sur la question de Palestine qui doit se tenir à New York le 1er décembre 1988.

La décision des Etats-Unis constitue en effet une violation de l'Accord concernant le Siège de l'Organisation. De plus, elle affaiblit le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans les questions touchant la paix et la sécurité internationales.

Tout en exprimant son profond regret devant cette décision qui frappe par son manque de réalisme et de logique, surtout au lendemain de l'adoption, à Alger, par le Conseil national palestinien, de résolutions positives et constructives visant à l'instauration d'une paix juste et durable dans la région, l'Etat de Bahreïn exprime l'espoir que le Gouvernement des Etats-Unis reconsidérera sa décision afin de prévenir les effets négatifs qu'elle pourrait avoir sur les efforts de paix."

-----